

**INTERVENTION**  
**DE KARL ERJAVEC, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA**  
**RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE**  
**LORS DE L'INAUGURATION DE LA 12<sup>e</sup> RÉUNION DES ÉTATS PARTIES À LA**  
**CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL**  
**(Genève, le 3 décembre 2012)**

**Monsieur le président, Excellences, Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir participer, aujourd'hui, à l'ouverture de la 12<sup>e</sup> réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Je suis fier que la Slovénie et l'Ambassadeur Matjaž Kovačič assument l'éminente responsabilité de présider la 12<sup>e</sup> réunion et, par la suite, le comité de coordination de la convention. En cette qualité, la Slovénie fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la 12<sup>e</sup> réunion puisse s'achever avec succès.

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier Son Excellence Prak Sokhonn, vice-premier ministre du Cambodge, pour le travail qu'il a accompli alors qu'il présidait la 11<sup>e</sup> réunion des États parties. Je tiens à souligner sa contribution aux préparatifs de la réunion que nous inaugurons aujourd'hui solennellement. De même, je voudrais remercier mon homologue, Monsieur Didier Burkhalter, conseiller fédéral de la Confédération suisse, pour le concours de son pays aux préparatifs et à la mise en œuvre de la 12<sup>e</sup> réunion des États parties. Je remercie également tous les autres éminents conférenciers pour leur apport au débat d'aujourd'hui.

Je voudrais tout particulièrement remercier la société civile. Ses représentants participent activement à la vie de la convention et leurs contributions aux fins d'atteindre ses objectifs ont été considérables. Permettez-moi de profiter de l'occasion pour féliciter les représentants de la Campagne internationale pour interdire les mines (International Campaign to Ban Landmines – ICBL) qui célèbrent cette année le 20<sup>e</sup> anniversaire de cette initiative. Leurs efforts en faveur de l'application de la convention et d'un monde exempt de mines antipersonnel sont inestimables.

La 12<sup>e</sup> réunion des États parties constitue un jalon important entre la deuxième conférence d'examen qui a eu lieu en 2009 à Carthagène et la troisième conférence d'examen qui aura lieu en 2014.

Nous pouvons être satisfaits des résultats atteints après la signature de la convention en 1997 à Ottawa. L'histoire de la convention représente un véritable succès dans le domaine du droit international humanitaire. L'interdiction globale des mines antipersonnel est devenue une norme universelle dont tiennent compte également les États qui ne sont pas parties à la Convention. Le nombre toujours croissant des États parties et des États qui appliquent ces normes témoigne de la vivacité de la convention et atteste qu'elle représente dans ce domaine un instrument clé de la communauté internationale.

La Slovénie reste vivement attachée aux objectifs de la convention. Nous soutenons pleinement l'objectif conjoint de la communauté internationale : un monde sans mines antipersonnel et sans victimes. Aussi faut-il que, dans ce domaine, nous

soyons encore plus actifs qu'auparavant. Nous devons œuvrer en faveur de la validité universelle de la convention. La Slovénie apprécie grandement les efforts consentis par le prince Mired de Jordanie, envoyé spécial pour l'universalisation de la convention, dont l'activité est dans ce domaine très importante.

La Slovénie se félicite de la récente adhésion à la convention par la Finlande et de l'adhésion imminente de la Pologne, les deux derniers États membres de l'Union européenne à y adhérer. Ainsi tous les pays de l'Union européenne deviendront bientôt une zone exempte de mines antipersonnel. Nous espérons sincèrement que d'autres régions du monde suivront l'exemple de l'Europe.

Durant la réunion actuelle, nous délibérerons de nombreuses questions relatives à l'application de la convention. Nous espérons pouvoir concilier les demandes personnelles de certains pays en vue de prolonger le délai de 10 ans pour le déminage des zones minées. La Slovénie s'appliquera à ce que les décisions relatives au prolongement du délai de déminage soient équilibrées et respectueuses de la situation sur le terrain ; cette prorogation permettra d'inciter à un respect optimal des nouveaux délais de déminage des zones minées.

Nous désirons que les populations vivant à proximité de ces zones puissent ressentir concrètement ce que la convention leur apporte. En outre, nous souhaitons que les États qui n'ont pas encore accompli leurs obligations quant à la destruction des mines stockées dans les délais prescrits de quatre ans le fassent au plus vite.

La Slovénie s'engagera à garantir le bon fonctionnement des autres activités menées dans le cadre de la convention, en particulier quant à l'équilibre du budget du Secrétariat de la Convention et la conclusion de négociations portant sur son mode de financement.

Depuis le tout début de la mise en œuvre de la convention, la Slovénie ne cesse de souligner l'importance d'une approche régionale dans son application. Une telle approche a fait ses preuves dans l'action du Fonds pour la sécurité humaine (le dénommé ITF) qui a été fondé, il y a 14 ans, par le Gouvernement de la République de Slovénie.

Notre expérience prouve que les États touchés par les mines, s'ils coopèrent dans le cadre d'une concertation régionale, ont de meilleures chances d'appliquer la convention efficacement. La région de l'Europe du Sud-est où l'ITF slovène a commencé à œuvrer en est une bonne illustration. Nous souhaitons que les autres régions touchées par les mines puissent suivre cet exemple de bonnes pratiques.

Avant de conclure, je voudrais exprimer ma reconnaissance au Secrétariat de la Convention et, en particulier, à M. Brinkert qui le dirige. Le Secrétariat est devenu le vrai moteur de la convention ; il veille à son application dans un souci de continuité et d'efficacité.

Permettez-moi, à la fin de mon intervention, de rappeler encore une fois notre objectif final : nous nous engageons pour un monde exempt de mines antipersonnel et de victimes ! Je suis sincèrement convaincu que ces efforts porteront leurs fruits.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.